



MISSIONS COMMUNES à la COMMUNAUTE EDUCATIVE

Le Groupe Scolaire Saint-Vincent-de-Paul : « Un établissement de la Relation et de la Parole »

1. Contribuer avec **conviction** à faire vivre le projet d'établissement :
« Etre au service des Jeunes et des adultes pour leur épanouissement humain, scolaire/professionnel et spirituel».
2. Créer un climat d'échange et de **confiance** avec les familles.
3. Porter un regard bienveillant sur les Personnes.
4. Prendre le temps de se mettre à la place de l'autre.
5. Veiller à une prise en compte de chacun (respect et équilibre)
6. Participer au fonctionnement quotidien de l'établissement en s'adaptant aux imprévus
7. Mettre ses talents et compétences au service de la communauté éducative.
8. Favoriser le travail d'équipe pour garantir la **cohésion** et la **cohérence** du Groupe, à travers une démarche de **coopération**.
9. Participer à développer une démarche d'organisation apprenante.
10. œuvrer à la cohérence d'ensemble à travers la pratique de : « dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit ».
11. S'assurer de l'aboutissement d'une mission/action, parce que d'autres actions, dans d'autres services, en dépendent.
12. Prendre en compte les réalités et priorités professionnelles des autres services.
13. Participer à la circulation d'informations et faciliter la **communication** dans la fluidité et la précision.
14. Contribuer à faire vivre l'image de l'établissement et s'impliquer dans sa construction.
15. Veiller à la sécurité des élèves et de toute personne de la communauté.

